

Madame Esther Waeber Kalbermatten
Cheffe du Département de la santé, des
affaires sociales et de la culture
Palais du Gouvernement
Place de la Planta 3
1950 Sion

Sion, le 29 avril 2020

COVID-19 – Personnel de la santé

Madame la Cheffe de Département,

Nous accusons réception de votre réponse du 15ct relative à l'objet mentionné en exergue qui a retenu notre meilleure attention.

En préambule, nous relevons l'implication du Canton visant à une bonne coordination de l'ensemble du réseau sanitaire.

Cependant, nous constatons qu'aucune réponse n'est apportée aux deux questions de fond qui concernent plus particulièrement votre autorité :

- L'intégration des organisations syndicales dans les discussions au niveau du secteur de la santé dans son ensemble ;
- L'octroi d'une enveloppe extraordinaire en faveur du personnel de la santé.

En ce sens, nous attendons une position de votre part sur ce qui précède, puisque déterminante pour développer les démarches que pourront entreprendre les partenaires sociaux en faveur des personnels de la santé (incluant les personnels de nettoyage, intendance, logistique). De nombreux sujets restent encore à clarifier, pour l'ensemble du secteur, tels que la capacité de travail des personnes vulnérables ou les dispositions concernant les horaires de travail, vacances, heures supplémentaires par exemple.

Concernant les pourparlers entre partenaires de l'HVS, nous confirmons qu'une visio-conférence hebdomadaire est tenue, nous permettant ainsi de relayer à l'employeur les attentes et besoins du personnel et échanger des informations ; cette plate-forme satisfait tous les partenaires.

Diverses réflexions communes visent à reconnaître et valoriser de manière adéquate l'implication exemplaire du personnel face à l'actuelle crise sanitaire. Le principe d'une juste reconnaissance est admis, la forme doit encore être déterminée. Ceci souligne d'autant plus l'importance d'une réponse de votre autorité sur la question de budgétiser une enveloppe extraordinaire.

Enfin, nous précisons que le point qui précède est intimement lié à la situation de COVID19, alors que les autres aspects qui impliquent les partenaires sociaux, à l'exemple des pourparlers de la convention collective de travail ou encore de la révision des fonctions, font l'objet de discussions spécifiques.

En ce qui concerne les autres acteurs du secteur parapublic, une intégration dans une plate-forme de discussion permettrait également d'aborder les problèmes rencontrés notamment dans les EMS et les institutions sociales et que nous souhaitons remplir notre rôle de partenaire social de l'Etat du Valais, en termes d'information et de coordination, dans ce secteur-là également.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et restons dans l'attente de vos prompts nouvelles.

Dans l'intervalle, veuillez agréer, Madame la Cheffe de Département, nos salutations distinguées.

Syndicats Chrétiens du Valais

Le vice-président



Marcel Bayard

Le coordinateur



Bernard Tissières

SYNA

Le responsable régional



Juri Theler

La secrétaire régionale



Daniela Poltlinger

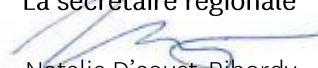
SSP

Le président



Jean-Henri Dumont

La secrétaire régionale



Natalie D'aoust-Ribordy